



Nîmes, le 21 JUIN 2021

Direction de l'Administration Générale

Dossier suivi par Brigitte EVESQUE

Tél. : 04.66.76.70.91

brigitte.evesque@ville-nimes.fr**BORDEREAU D'ENVOI**

DESTINATAIRE	OBJET
MAIRIE DE NIMES Direction du Commerce	Veuillez trouver ci-joint le(s) certificat(s) d'affichage : n° 062 : Révision du Règlement Local de Publicité. Vous en souhaitant bonne réception.



ANNEE	N°	DATE
2021	062	10/06/2021

Direction de l'Administration Générale

☎ 04 66 76 70 91

brigitte.evesque@ville-nimes.fr

N/Réf : CTB/BEE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville de NÎMES, soussigné certifie avoir procédé à l'affichage à l'Hôtel de Ville(*) du (ou des) document(s) désigné(s) au tableau ci-dessous et pour la durée sollicitée par le demandeur :

<u>NATURE ET DATE</u>	<u>OBJET DU DOCUMENT</u>	<u>ORGANISME</u>
Arrêté municipal n° AG-2021-03-0338 du 24 mars 2021	Avis d'ouverture d'enquête publique. Révision du Règlement Local de Publicité	VILLE DE NÎMES Direction du Commerce
<u>Date d'affichage</u> : du 25 mars au 4 juin 2021 inclus		

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.



P/Le Maire de Nîmes,
et par délégation,

Christine TOURNIER BARNIER

Conseillère Municipale déléguée à l'Administration Générale

Date d'expédition : **21 JUIN 2021**